

gratitude pour les loyaux et précieux services qu'il a rendus au Comité central.

« Berlin, mai 1893.

« *Le Comité central des Sociétés allemandes et de l'Association prussienne de secours aux soldats blessés.*

« OTTO, prince DE STOLBERG. »

« B. DE KNESEBECK. »

LA CROIX-ROUGE ET LE DEVOIR SOCIAL

Notre dernier *Bulletin* mentionnait¹ la conférence faite par le Dr Ehlers, de Francfort, à l'assemblée générale de la Société patriotique des Dames. Aujourd'hui nous sommes en mesure de donner une analyse de cette intéressante étude².

L'auteur insiste, au début, sur l'importance toujours grandissante de la question sociale, dont la solution devient chaque jour plus urgente et préoccupe toujours un plus grand nombre d'esprits; c'est pour ainsi dire le miroir où convergent et se reflètent toutes les questions et tous les devoirs.

A l'égard de cette tâche complexe, l'activité de la Croix-Rouge a une valeur incontestable; la réalisation de l'idée qu'elle représente est l'un des plus grands triomphes de l'esprit du Christ. La Convention de Genève, signée d'abord par quelques Etats seulement, finit par conquérir le monde, et fit inscrire dans le droit international ce qui n'était jusqu'alors qu'une maxime accidentellement pratiquée par des belligérants plus humains que d'autres.

La Croix-Rouge ne se perd pas dans des considérations philosophiques, mais, se rappelant que la menace d'une guerre plane toujours au-dessus des nations, à une distance variable suivant les époques, elle déploie partout son étendard de neutralité et de miséricorde; laissant à d'autres le soin de rendre la guerre plus humaine et d'en limiter la durée, elle se prépare sans cesse à en atténuer les tristes résultats. Même en temps de paix, son activité s'exerce à procurer des soins et des secours aux malades, et c'est

¹ Page 71.

² Voy. aux *Ouvrages reçus*.

dans ce but que, dans la plupart des Etats allemands, elle s'est adjoint des associations de dames bienfaitantes.

Cette activité constitue sa part dans la grande tâche sociale, elle efface les distinctions de classes et de confessions, en réunissant tous les dévouements en vue de l'œuvre commune, et en faisant sentir aux faibles et aux déshérités qu'ils ne sont pas abandonnés de leurs frères. Son grand mérite, dans le soin des malades, est d'avoir su faire admettre la nécessité de sœurs et de diaconesses, sachant allier à l'esprit de dévouement, de don de soi-même, une solide instruction scientifique et de sérieuses connaissances médicales.

La Croix-Rouge professe, en matière confessionnelle, une grande largeur de vues; elle n'exclut aucune communauté religieuse, car elle estime avec raison que chacune peut contribuer à l'avancement de l'œuvre qu'elle poursuit; elle n'exige que des sentiments d'amour du prochain et de dévouement fraternel. C'est ainsi que, par ce rapprochement des cœurs qu'elle opère et par la réunion des efforts qu'elle dirige vers un même but, elle contribue, pour une large part, à la solution de la question sociale, et que sa seule existence est un apport considérable à l'accomplissement de la tâche qui s'impose à notre époque.

LA SOCIÉTÉ DE DAMES POUR LES COLONIES ¹

Le rapport annuel de la Société de dames pour les colonies, sur l'exercice 1892-1893, jette un coup d'œil rétrospectif sur l'activité de cette société pendant les cinq premières années de son existence.

Ce fut le 30 avril 1888 que furent posées les premières pierres de sa fondation, dans une assemblée générale de l'Association patriotique des dames, où le principe fondamental de la société nouvelle fut définitivement établi et son but nettement délimité. Elle ne tarda pas à prendre son essor, grâce au protectorat de l'impératrice Auguste-Victoria et du chancelier de l'empire, et à

¹ D'après le *Kriegerheil*, n° 7, 1893.